Direction générale de l'eau - Service de la planification de l'eau
Plan régional d'évacuation des eaux Lac rive droite

Phase III - Plan d'actions

Annexe II

Identification de l'action		Nécessité de l'action			Responsabilités de l'action			Coût et planifi	cation de l'action	1	Coordination de l'action		Mise à	jour	
Numéro de l'action	Description de l'action		Enjeu / Problème	Objectif	Type d'action	Qui planifie ?	Qui réalise ?	Remarque sur la responsabilité	compris honoraires	Priorité 0: immédiat 1: court terme 2: court à moyen terme 3: moyen terme 4: long terme	Début des études Début de la mise en œuvre	A coordonner avec action n°	Réglé?	Date de la dernière mise à jour	Auteur de la mise à jour
6 1 1	Gestion des eaux pluviales de l'AIG (bassin versant du Vengeron)	Mise en œuvre d'un bassin de rétention enterré de 9'500 m ³	bâtir sur les cours d'eau	Amélioration de la qualité de l'eau en tant que biotope Amélioration du régime hydrologique des cours d'eau		PREE PGEE	AIG		29'000	1	2015 2016 2017		non	14.01.2016	F. Bachmann DGEau - SPDE
	Gestion des eaux pluviales de l'AIG (bassin versant du Nant d'Avanchet)	Mise en œuvre d'un bassin de rétention enterré de 5'550 m ³	bâtir sur les cours	Amélioration de la qualité de l'eau en tant que biotope Amélioration du régime hydrologique des cours d'eau		PREE PGEE	AIG		13'500	3	Pas de planning détaillé		non	14.01.2016	F. Bachmann DGEau - SPDE
		Modification de la régulation de 4 déversoirs d'orage	bâtir sur les cours	Amélioration de la qualité de l'eau en tant que biotope	Réglage de déversoirs d'orage	PREE PGEE	AIG	-	300	1	Pas de planning détaillé		non	14.01.2016	F. Bachmann DGEau - SPDE
	Gestion des eaux pluviales du Pri du-Stand	5-Mise en œuvre d'un volume utile de rétention de 1'300 à 1'700 m³, permettant de gérer les eaux pluviales d'un périmètre élargi	bâtir sur les cours	Amélioration du régime hydrologique des cours d'eau	Gestion des eaux pluviales (nouveaux ouvrages)	PREE PGEE	Grand-Saconne:	x -	1'100	-	A réaliser en lien avec le développement du périmètre	-	non		DGEau - SPDE
		Mise en œuvre d'un volume de rétention des eaux de la route de Colovrex de 450 m ³	bâtir sur les cours	Amélioration du régime hydrologique des cours d'eau	Gestion des eaux pluviales (nouveaux ouvrages)	PREE	Grand-Saconne:	x -	600	-	A réaliser en lien avec le développement du périmètre		non	14.01.2016	F. Bachmann DGEau - SPDE
	Gestion des eaux à la parcelle - Définition de nouvelles contraintes	Rhône, Versoix, Creuson, Léman : aucune contrainte Marquet, Gobé, Vengeron : 20 l/s*ha pour T = 30 ans Nant d'Avanchet : 20 l/s*ha pour T = 10 ans		Amélioration / maintien du régime hydrologique des cours d'eau	Gestion des eaux à la parcelle (réglementation)	PREE	Particuliers	Dans le cadre des requêtes en autorisation de construire	Non estimé	0	Application immédiate	 Les contraintes de rejet pourront être revues à la baisse ou abandonnées lors de la réalisation d'ouvrages centralisés de gestion des eaux, pour autant que les volumes soient suffisants. Les situations transitoires seront réglées par la DGEau. 	non	14.01.2016	F. Bachmann DGEau - SPDE
6 1 5	Infiltration des eaux dans le terrain	Ouvrages ponctuels dans le cadre d'autorisations de construire		Amélioration / maintien du régime hydrologique des cours d'eau	Gestion des eaux à la parcelle (réglementation)	PREE	Particuliers Communes	Dans le cadre de requêtes en autorisations de construire ou de projets d'aménagement du territoire	Non estimé	0	Application immédiate		non	14.01.2016	F. Bachmann DGEau - SPDE
6 1 6	Dépollution des eaux de ruissellement de chaussées	Routes dont la pollution des eaux de ruissellement est qualifiée de moyenne ou d'élevée	bâtir sur les cours	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Traitement des eaux de ruissellement (nouveaux ouvrages)	PREE PGEE	Canton de Genève Communes	Direction générale du génie civil : routes cantonales Communes : routes communales	Non estimé	0	Application immédiate	 A réaliser en fonction des opportunités et des travaux réalisés sur les chaussées. A coordonner avec d'éventuelles mesures OPAM. 	non	14.01.2016	F. Bachmann DGEau - SPDE
6 1 7	Gestion des eaux pluviales de l'autoriute Genève-Lausanne	Mise en œuvre d'un ouvrage de dépollution de 2'200 m³ en première étape et de 3'800 m³ en deuxième étape (volume final de l'ouvrage)	bâtir sur les cours	Amélioration de la qualité de l'eau en tant que biotope	Gestion des eaux pluviales (nouveaux ouvrages)	PREE	Office fédéral des routes	-	15'000	2-4	Réalisation de la première étape : 2018-2020 Réalisation de la deuxième étape : 2025-2030		non	14.01.2016	F. Bachmann DGEau - SPDE
	Augmentation de la capacité de traitement de la STEP d'Aïre	Valeur de dimensionnement de 1'000'000 d'équivalents-habitants	bâtir sur les cours	Amélioration de la qualité de l'eau en tant que biotope	Adaptation de la station d'épuration	PREE	SIG	•	90'000	3	2016 2020 2023 µpoll. 2025		non	25.08.2016	F. Bachmann DGEau - SPDE
6 1 9	Sécurisation et augmentation de la capacité de pompage de la STAP de l'Impératrice	Augmentation de la capacité de pompage et doublement de la conduite de refoulement (420 mètres)	Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	du réseau	Adaptation / réglage d'ouvrages	PREE	SIG Canton de Genève	Etudes : DGEau Travaux : SIG	1'500	2	2017 2019 2020		non	14.01.2016	F. Bachmann DGEau - SPDE
	Finalisation de la mise en séparatif de la Ville du Grand- Saconnex		bâtir sur les cours d'eau	Amélioration de la qualité de l'eau en tant que biotope	Mise en séparatif (nouveaux ouvrages)	PGEE	Grand-Saconne	x -	3'150	3	Planifié dans le cadre du PGEE de la commune		non		DGEau - SPDE
2 1 9	Finalisation de la mise en séparatif de la Ville de Meyrin		bâtir sur les cours	Amélioration de la qualité de l'eau en tant que biotope	Mise en séparatif (nouveaux ouvrages)	PGEE	Meyrin	-	13'900	2-3	Planifié dans le cadre du PGEE de la commune		non	14.01.2016	F. Bachmann DGEau - SPDE

Direction générale de l'eau - Service de la planification de l'eau
Plan régional d'évacuation des eaux Lac rive droite

Phase III - Plan d'actions

Annexe II

Identification de l'ac	tion	Nécessité de l'action			Responsabilités de l'action			Coût et planification de l'action				Coordination de l'action			Mise à jour
Numéro de l'action	Description de l'action	Enjeu / Problème	Objectif	Type d'action	Qui planifie ?	Qui réalise ?	Remarque sur la responsabilité	Coût HT y compris honoraires	Priorité 0: immédiat 1: court terme 2: court à moyen terme 3: moyen terme 4: long terme	Début des études Début de la mise en œuvre	Fin de la mise en œuvre	A coordonner avec action n°	Remarque	Réglé?	Date de la dernière mise à jour
	Finalisation de la mise en séparatif de la Ville de Vernier		Amélioration de la qualité de l'eau en tant que biotope	Mise en séparatif (nouveaux ouvrages)	PGEE	Vernier	•	26'900	3-4	Planifié dans le cadre di la commune	u PGEE de	-	-	non	14.01.2016 F. Bachmann DGEau - SPDE
	Finalisation de la mise en Maintien du sytème unitaire : Pâquis, St- Séparatif de la Ville de Genève Gervais, Vermont-Montbrillant, Servette-Délices et Cayla		Amélioration de la qualité de l'eau en tant que biotope	Mise en séparatif (nouveaux ouvrages)	PGEE	Ville de Genève	-	90'000	4	A planifier dans le cadre de la commun		-	-	non	14.01.2016 F. Bachmann DGEau - SPDE
	Optimisation de la régulation des déversoirs d'orage de la Ville de Genève	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration de la qualité de l'eau en tant que biotope	Réglage de déversoirs d'orage	PGEE	Ville de Genève	-	1'200	3	A planifier dans le cadre de la commun		-	-	non	14.01.2016 F. Bachmann DGEau - SPDE
	Diminution de l'apport des eaux claires parasites aux STEP (apports des réseaux secondaires)	Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	Exploitation du réseau	Réduction des eaux claires parasites	PREE PGEE		A planifier dans le cadre des concepts PGEE	Non estimé	2-3	Planifié dans le cadre de en lien avec l'entre l'exploitation des ré secondaires	tien et	-	-	non	14.01.2016 F. Bachmann DGEau - SPDE
	Diminution de l'apport des eaux claires parasites aux STEP (apports du réseau primaire)	Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	Exploitation du réseau	Réduction des eaux claires parasites	PREE	SIG	-	Non estimé	2-3	A réaliser en lien avec l' l'exploitation du réseau		-	-	non	14.01.2016 F. Bachmann DGEau - SPDE